

dans le domaine de la culture, de l'économie, de la technique, de l'agriculture, de la sécurité ?

Sur ce plan, on peut isoler des questions qui ont besoin d'être approfondies au cours des semaines suivantes, sur lesquelles les ministres compétents ont déjà distingué les questions réglées et celles qui restent à régler. Bref, on sait de quoi on parle. Je veux dire essentiellement : les questions agricoles, soit dans les relations bilatérales touchant aux questions que vous connaissez, sur les prix, les montants compensatoires, etc., soit dans les relations avec l'extérieur, touchant par exemple aux problèmes des graisses végétales.

Les problèmes économiques d'importance. Il n'était pas question d'aboutir et de les régler dans leur ensemble. Certains se posent avec acuité, mais touchent également tout de suite aux problèmes multilatéraux. Il s'agit de l'ordre et de la stabilité des monnaies

Quelques aspects bilatéraux dans les domaines de la sécurité et de la défense ont été abordés. Vous pourrez poser les questions de votre choix. Nous constatons un certain nombre de points positifs sur l'ensemble des relations multilatérales touchant aux problèmes du désarmement avec les aspects propres à l'Allemagne et à la France.

Sur ce point, également, il convient de compter sur les semaines à venir pour que le Gouvernement allemand, dans ses relations avec ses partenaires européens, et ces partenaires européens dans leurs relations avec les Etats-Unis d'Amérique, fassent des propositions. De toute manière les délais sont brefs, puisque se tient à Venise le 8 juin, la réunion des grands pays industrialisés et un certain nombre d'autres rendez-vous, notamment le Sommet européen de la fin du mois de juin. Ceci conduira les négociateurs sur les problèmes bilatéraux de l'agriculture notamment, à se fixer non pas un délai fixe à vingt-quatre heures près, mais à considérer que grosso modo, il serait bon qu'ils en aient fini avant le 15 juin. Des procédures pour cela ont été prévues.

Voilà l'essentiel de ce dont nous avons parlé. M. le chancelier Kohl, auquel je redis le plaisir que nous avons eu de le recevoir avec la délégation allemande, souhaiterait dire maintenant quelques mots.

22 MAI 1987

Sommet franco-allemand — Conférence de presse de M. le Président de la République

France - RFA

Les 49^e consultations franco-allemandes au sommet viennent de s'achever. Sur cette longue série de rencontres et de travaux en commun, on distingue aisément une continuité. Et chacune de ces réunions a son caractère propre en raison de la nature des questions qui s'y posent.

Quelles sont les questions qui, aujourd'hui, ont sollicité notre attention ? Elles sont de tous ordres. Les unes sont des constantes. Par exemple, comment faire avancer dans la pratique quotidienne une série d'initiatives touchant au renforcement des liens bilatéraux :

Désarmement

Q - Monsieur le Président, quelle pourrait être la réponse européenne à la double option zéro ?

R - Vous connaissez la position que j'ai prise en 1983. L'installation des Pershings II sur le territoire allemand répondait à une décision prise en 1979 par l'OTAN, rappelée par M. Regan en 1981 et surtout à l'accroissement du nombre de SS20 implantés en Europe. La seule façon ou bien d'équilibrer, ou bien d'arrêter cette progression des SS20 ou bien de revenir à zéro dans ce domaine, c'était d'installer les Pershings II. La logique inscrite depuis la décision de 1979 était que, si ces armes disparaissaient, d'un côté, elles puissent disparaître de l'autre. Telle a été la condition constante des forces occidentales. Il est heureux que M. Gorbatchev ait compris cette nécessité. Il n'empêche que sur ce point restent encore des questions sans

réponse, et il en faudrait des réponses. Je pense à la globalité c'est-à-dire au fait que ou bien il existe encore de ces armes-là - forces nucléaires intermédiaire à longue portée - ou bien il n'y en a plus. La position qui en laisse 100 ici et 100 là, ne nous paraît pas logique.

Il serait bon qu'il y ait un contrôle, une vérification des opérations de désarmement. Mais cela est consécutif à la décision, que j'approuve, du désarmement des forces nucléaires intermédiaires à longue portée.

Sur la deuxième option proposée, celle des forces intermédiaires à courte portée, je pense que c'est une bonne initiative des deux dirigeants Russe et Américain que d'avoir donné leur accord dans cette direction mais que cela pose aussi des problèmes particuliers qui en la circonstance, peuvent être déterminants. Il y a donc une notion d'équilibre, encore une fois des notions de contrôle, et une question particulière qui se trouve posée par l'existence sur le sol allemand d'un armement, propriété allemande mais à double commande, américaine et allemande, les Pershings IA qui sont une arme très caractéristique. Le Gouvernement allemand se pose à l'heure actuelle à ce sujet un certain nombre de questions sur lesquelles il apportera une réponse comme il vient d'être dit par le Chancelier bientôt, je pense le 4 juin.

La France se rend bien compte des difficultés que pose un problème aussi grave. Mais pour le reste ? On avait parlé à Reykjavik d'une réduction de 50 %, et même d'une réduction totale, bon enfin, arrêtons-nous à celle-là, la réduction de 50 % des forces stratégiques. Il me semble que c'est un problème qui se pose d'une façon évidente et qui aurait pu se poser par priorité. Bien entendu, nous ne posons pas cela comme un préalable à un accord sur le désarmement limité dont les deux plus grandes puissances débattent actuellement mais nous disons : il faut parler aussi des autres armes.

Si le débat devait s'engager, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, sur une troisième option zéro sur les armes nucléaires de très courte portée, moins de 500 kilomètres, d'autres questions resteraient posées. Je ne dirai pas qu'il faille les lier. Même si c'est un problème de procédure qui n'est pas négligeable. Il y a les problèmes des armes conventionnelles, le problème des armes chimiques, et tout ce que l'on peut imaginer puisque, comme l'a dit le Chancelier Kohl tout à l'heure, le désarmement n'a de valeur en soi que s'il accroît les conditions de la sécurité et non pas s'il les aggrave. La notion d'équilibre reste donc au-dessus de tous ces débats.

L'objectif de la France est d'aboutir à une bonne harmonie des positions, de tous les Européens, particulièrement puisqu'ils sont détenteurs aussi de forces nucléaires, des Britanniques, et des Allemands puisqu'ils se trouvent dans la situation d'être le territoire où se trouve situé l'essentiel du débat. Nous ne voulons pas précéder le moment où ces décisions seront prises, notamment par le Gouvernement allemand, car pour nous l'Europe et l'union ou l'unité entre l'Allemagne et la France est une priorité. Nous ne voulons pas aller plus vite que le temps quand le Gouvernement allemand se sera exprimé, nous compléterons cette

information du côté français. Voici ma réponse aussi complète que possible.

Q - Est-ce que l'on peut espérer que dans la prochaine réponse globale des européens et des occidentaux il y aura une voix franco-allemande à peu près commune ?

R - On doit l'espérer, et on peut l'estimer probable.

Q - Monsieur le Chancelier si j'ai bien compris le Président dans toutes ces nuances, entre la double option zéro et toutes les questions que vous allez définir ici en plus, c'est-à-dire les très courtes portées, les conventionnelles, les armes chimiques, il ne voit pas de lien obligatoire entre ces deux points. Le Président a dit que ce n'était pas lié. Est-ce que cela ne signifie pas que dans ces questions, il continue à y avoir des différences relativement grandes dans les deux positions entre la France et l'Allemagne ?

R - Je tiens d'abord à préciser, ayant cru être clair, mais ne l'ayant pas été, du moins, pour toutes les oreilles. J'ai bien dit et bien précisé, que nous ne voulions pas les lier par la procédure mais que bien entendu toutes ces questions étaient liées au fond. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que lorsque l'on peut désarmer par fractions, on ne pose pas en préalable le désarmement général et qu'on espère aboutir au désarmement général, d'élément en élément, et que si on aboutit à un désarmement réussi sur les deux options, aux conditions évoquées, alors il est bien évident qu'il est souhaitable et j'ai moi-même cité les 50 % de l'armement soviétique, de ne pas s'en tenir là (...)

Q - ... Sur les missiles de courte portée, est-ce que vous constatez maintenant qu'il n'y a pas de différence entre vous deux et Mme Thatcher ?

R - S'il s'agit de répondre pour moi, je ne constate pas de différence. Non, j'ai l'impression que le débat sur les Pershing IA, les 72, reste ouvert dans tous les cas.

Q - Vous avez parlé tout à l'heure au conditionnel en disant « Si un débat sur option zéro devait s'engager », souhaitez-vous que ce débat s'engage ?

R - Moi, je réponds sur les questions posées. Il y a - on a l'air de l'oublier - des négociations entre les Américains et les Soviétiques. La France n'est pas autour de la table et ne souhaite pas y être. Les Russes et les Américains ont posé, pour l'instant, deux questions et pas la troisième. M. le Chancelier Kohl a jugé bon d'évoquer cette question. Mais moi je ne prends pas de position hypothétique sur des questions qui ne sont pas encore posées par ceux qui négocient.

De toute manière, je vous le répète, il y a une logique du désarmement et il est normal qu'on se pose toutes les questions à la fois. Puis pour la France, il est un principe tout à fait simple : c'est que tous les débats sur le désarmement entre Russes et Américains n'entament en rien la résolution de la France de maintenir sa stratégie de dissuasion autonome, la dissuasion nucléaire.

Q - Vous parlez de la logique des armements, mais s'il n'y a pas d'engagement dans l'accord qui sera signé sur les missiles à moyenne portée, que la négociation continue à propos des missiles à très courte portée de

moins de 500 km, comment voulez-vous que les Soviétiques soient intéressés à continuer cette négociation ? Il est avantageux pour eux de désarmer des missiles à moyenne portée, les autres ne sont pas intéressants, ils ne concernent pas non plus la Grande-Bretagne. Alors est-ce que les Européens peuvent obtenir des deux partenaires, des deux grands, qu'il y ait un engagement écrit à poursuivre la négociation sur les tout petits missiles dans l'accord qui sera signé ?

R - J'ai déjà dit que je souhaitais que des négociations futures soient prévues sur plusieurs terrains, par en haut et par en bas. Par en haut le désarmement stratégique, par en bas toutes les autres formes possibles de désarmement parmi lesquelles les armes à courte portée mais alors aussi les armes conventionnelles et chimiques.

La question véritablement posée aujourd'hui - ne faisons pas de politique fiction - est celle de savoir si l'option I et l'option II aboutiront. Voilà les questions qui sont posées. Si les Européens déclarent : nous n'acceptons de donner notre accord sur ces propositions, celles que nous connaissons ou d'autres, que si l'on aboutit aussi sur toutes les autres catégories de désarmement, alors cela s'appelle des conditions préalables. J'estime qu'il ne faut pas poser de conditions préalables. C'est la remarque que j'avais faite sur le lien de procédure et sur le lien logique, c'est-à-dire de fond. Le lien de fond est évident. Mais en matière de procédure, on ne peut pas parler de tout à la fois. Personnellement, j'aurais préféré que la première phase du désarmement concerna la réduction de 50 % sur les armes stratégiques.

Situation économique internationale

Q - Monsieur le Président, je voudrais poser une question sur un sujet beaucoup plus banal : l'économie mondiale et le Sommet de Venise. A la suite de la réunion de l'OCDE où on a parlé beaucoup de la réforme agricole mondiale et la relance des économies mondiales si dans vos conversations vous avez avancé soit sur le plan de réforme de l'agriculture dont le GATT, peut-être d'accélérer ces discussions qui sont en cours ou de vous mettre d'accord sur des questions que vous avez déjà évoquées sur les réformes du système monétaire ou un programme sur les dettes des pays en voie de développement. C'est-à-dire, est-ce que vous avez un peu rapproché vos idées pour avancer le plan d'agenda économique pour Venise ? C'est-à-dire, quelles sont vos espoirs très concrets pour cette réunion ?

R - Je crois que les délégations allemandes et françaises sont tout à fait d'accord pour estimer que le problème du GATT doit être examiné dans toute son ampleur et donc se refuseraient à ce qu'il y ait une sorte de problème réservé, prioritaire qui serait celui de l'agriculture, tandis que l'on laisserait les autres à l'avenir. Là c'est le raisonnement inverse de celui que nous tenions tout à l'heure. On ne peut débattre au sein du GATT, puisqu'il s'agit d'un équilibre commercial que si les principales raisons qui provoquent le développement du protectionnisme sont traitées en même temps. On ne peut pas être anti-protectionniste là et en réalité protectionniste ailleurs. La France et l'Allemagne sou-

haitent que, comme cela a déjà été entendu mais pas toujours respecté, l'ensemble des questions principales qui touchent à la disparition du protectionnisme soient traitées dans l'ordre du jour du GATT. Là-dessus, je n'aperçois vraiment aucune distinction entre la position de l'Allemagne fédérale et la position française.

Pour le système monétaire déjà des accords ont été passés qui ne sont pas négligeables, Washington, Paris, etc., qui sont allés dans le sens déjà souhaité par moi-même, notamment en 1982 à Versailles, d'un retour à un certain ordre monétaire et même allant jusqu'à la définition des zones de référence entre les grandes monnaies.

Il y a quand même eu des progrès ces temps-ci et je crois que l'Allemagne et la France sont tout à fait d'accord pour que ces progrès se confirment plutôt que le contraire, notamment par rapport aux évolutions du dollar.

Quant aux moyens de restaurer l'activité économique sans retomber dans les déséquilibres fâcheux, les vices d'un système inflationniste ou l'exagération des taux d'intérêt, notre analyse est souvent identique. Nos positions sur les taux d'intérêt sont les mêmes, nous ne demandons qu'à les voir baisser. Réduction des déficits : nous pensons surtout au déficit américain. Nous souhaitons très vivement que ce déficit diminue.

Quant au retour ou à l'accélération de la croissance, alors, je m'exprime là pour la France, je souhaite que les pays qui sont en mesure de le faire agissent de telle sorte qu'ils prennent une part éminente à la juste croissance, c'est-à-dire à l'activité des échanges. Cela, nous le souhaitons très vivement.

Un quatrième point dont vous n'avez pas parlé mais que je cite pour mémoire, sur lequel Allemands et Français sont tout à fait d'accord, c'est une relance, notamment à Venise, des problèmes du développement. On peut donc distinguer dans mon récit un point qui resta à définir, ou à régler, c'est celui des moyens d'activer les échanges chacun remplissant sa responsabilité au regard de l'ordre économique mondial.

Désarmement

Q - Monsieur le Président, en ce qui concerne la seconde option zéro, est-ce que durant ce Sommet, la France a parlé d'une seule voix à l'Allemagne, ou bien est-ce qu'il existe encore aujourd'hui des nuances entre vous-même et votre Premier ministre ?

R - La France a parlé d'une seule voix et vous venez de l'entendre.

Q - Monsieur le Président de la République et Monsieur le Chancelier, tout accord sur les euromissiles va mettre en avant le déséquilibre en armes conventionnelles en Europe. Est-ce que vous avez discuté des moyens de mettre en place une défense, de renforcer la défense européenne en armes conventionnelles, est-ce qu'il y aura demain défense commune de l'Europe, est-ce que finalement vous, Monsieur le Chancelier, êtes sécurisé par un parapluie nucléaire français après le départ du parapluie nucléaire américain ?

R - Ce sera la dernière question, si vous le permettez, mais elle est sérieuse (...).

Forces nucléaires françaises

R - ...Les forces nucléaires françaises représentent, je l'ai dit cent fois, une force autonome de dissuasion. Elle n'appartient pas au commandement intégré de l'OTAN mais la France est membre actif de l'Alliance atlantique. Elle n'entend pas s'isoler. Elle considère même que sa force autonome est un élément non négligeable de la capacité occidentale, je ne dirais pas à mener une guerre, mais à créer des conditions telles qu'il ne peut pas y avoir de guerre comme on le constate depuis 40 ans, en tout cas en Europe. C'est cela la dissuasion. Et cette force là, c'est vrai qu'elle prend part à la défense générale des forces réunies dans l'Alliance atlantique. Quant au mode d'emploi, si je puis dire, laissez le Président de la République et le Gouvernement le déterminer selon les circonstances.

France - RFA - Sécurité

Quant à ce qui concerne l'armement conventionnel, nous avons le Chancelier Kohl et moi-même eu de multiples conversations qui ont marqué constamment des progrès, surtout depuis que nous avons revivifié le traité de l'Elysée en 1983. Nous comptons d'ailleurs lui donner des nouveaux développements et nous serons ensemble à Ingolstadt le 24 septembre prochain pour participer à des manœuvres communes entre l'Allemagne et la France. J'ai reçu dans cette salle la semaine dernière des officiers supérieurs allemands et français actuellement en stage, pour une formation commune. Cette formation commune qui aujourd'hui intéresse les officiers supérieurs, sera peu à peu élargie à la plupart de nos cadres. C'est-à-dire que nous resserrons constamment notre capacité commune de plus en plus intégrée dans de nombreux domaines d'armées conventionnelles. Cela participe aussi de la défense européenne et notre souhait, c'est qu'en avançant nous allions vers une défense européenne.

Les moyens de cette défense ne sont pas toujours aisés à déterminer selon les circonstances mais à mesure que le temps passe et que chaque pays acquiert sa pleine responsabilité, l'Allemagne et la France en tout cas, vont délibérément vers cet objectif